

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RIVERAINS DU BD FAYOL  
MONSIEUR DANIEL CARTIER  
CO-PRÉSIDENT  
CHEZ MADAME ÉLISABETH TYR  
37 BIS RUE DES PERRIÈRES  
42700 FIRMINY

Votre interlocuteur :  
Frank Bouchery  
Directeur  
Nos Réf. : FB/NB  
Tél. : 04 77 34 44 10  
frank.bouchery@loire.fr

*Saint-Etienne, le 02 novembre 2023*

Objet : amélioration des liaisons entre la RD 500, la RN 88 et la RM 10-2

Pôle Aménagement et  
Développement Durable

Monsieur le co-Président,

Direction des Projets  
d'Aménagement  
d'Infrastructures

Par courriel du 13 octobre 2023, vous avez sollicité les services départementaux au sujet de l'état d'avancement du dossier visé en objet, de manière à partager ces informations avec les membres de votre association lors de sa prochaine Assemblée générale.

Dans le prolongement des informations données par lettre du 5 juin 2023, je vous confirme que les études sont en cours, en vue de constituer les dossiers réglementaires d'enquête publique, pour la création d'une voie nouvelle dans le vallon de l'Echapre.

A ce sujet, je tiens en particulier à préciser que le bureau d'études spécialisé pour réaliser ces dossiers vient d'être retenu suite à la période de consultation qui s'est déroulée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Afin d'alimenter son travail, des éléments issus de l'étude menée par la Métropole de Saint-Etienne, concernant l'échangeur de la Croix bleue, seront nécessaires. A cet effet, des échanges seront organisés entre les services des deux collectivités.

En termes d'échéance, j'ai bien noté le rappel de votre part du calendrier prévisionnel de l'opération. Comme je vous l'ai indiqué à plusieurs reprises, ce dossier est complexe. Le temps nécessaire à la conception technique et la concertation avec l'ensemble des parties prenantes devra ainsi être respecté, afin que la qualité et la sécurité juridique soient assurées.

Les évolutions réglementaires, impactant de manière générale les projets ou les documents de planification, devront par ailleurs être prises en compte. Actuellement, les dispositions nouvelles concernant l'artificialisation des sols font ainsi l'objet d'échanges avec la Région et les autres collectivités concernées.

**DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE**

Hôtel du Département  
2 rue Charles de Gaulle  
42022 Saint-Étienne cedex 1  
Tél. : 04 77 48 42 42



Comme le Département le fait régulièrement avec les partenaires institutionnels, je ne manquerai pas de vous informer des avancées significatives, à chaque étape clé du projet.

Sur le secteur du boulevard Fayol, je souhaite enfin me réjouir de la réalisation d'une dernière tranche de travaux pour sécuriser la RD 500 en traversée de Firminy. Au côté de la commune et de la Métropole, et en lien avec la Région, le Département a accompagné financièrement et techniquement ces aménagements, dans la continuité des précédentes interventions.

Conformément aux engagements pris, cette concrétisation opérationnelle confirme la volonté des collectivités d'œuvrer en faveur de la sécurité et de la qualité du cadre de vie des habitants.

Telles sont les informations que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le co-Président, mes respectueuses salutations.

Le Président,

Signé électroniquement  
le jeudi 02 novembre 2023  
Pour le Président et par délégation  
LACROIX Jeremie  
Vice-président de l'exécutif



Copies : Monsieur Julien LUYA, Maire de la commune de Firminy,  
Madame Danièle CINIÉRI, Conseillère départementale du canton de Firminy.